

De la mère à l'enfant, transmission et répétition¹

« Le symptôme de l'enfant — écrit Lacan à Jenny Aubry — peut représenter la vérité du couple familial². » Il poursuit en soulignant les retombées sur l'enfant d'un certain type de fonctionnement maternel.

« La part prise du désir de la mère si elle n'a pas de médiation, celle qu'assure normalement la fonction du père, laisse l'enfant ouvert à toutes les prises fantasmatiques. Il devient l'objet de la mère et n'a plus de fonction que de révéler la vérité de cet objet³. »

Dans les deux cas, l'enfant est positionné en place de vérité, vérité du couple familial, vérité de l'objet maternel. De cette vérité, l'enfant va en faire un symptôme. Si bien sûr nous avons dans les cures avec les enfants à interroger la place des parents, je m'en tiendrai ici principalement à celle de la mère, en tentant de repérer ce qu'il en est de l'enfant comme objet *a* du fantasme maternel.

N'est-il pas vrai que l'enfant par son symptôme tire la sonnette d'alarme pour signaler que le désir de la mère se trompe d'adresse et doit trouver un médiateur ?

Le terme de médiateur revient de manière récurrente sous la plume de Lacan à des moments différents de son enseignement. Déjà en 1957-58, Lacan écrit que la mère fonde le père comme médiateur de ce qui est au-delà de sa loi à elle⁴.

L'enfant est embarqué là comme sur des rails, cela fait transmission pour lui, le désir de la mère. Quand l'enfant est laissé sans médiation, c'est son caprice ou son autorité qui font loi à la place du nom du père, incarnation de la loi dans le désir.

Maintes fois dans ma pratique, j'ai entendu des mères évoquer les scènes de leurs enfants dans des grandes surfaces, là où les objets à consommer sont à portée de main. L'une d'elles condensait cela en me déclarant : « Si j'accepte, il *me* sort tout le magasin ». J'avais le sentiment que cette mère, en s'exprimant ainsi, faisait référence à ses tripes, au réel de son corps. D'où la lutte qui s'ensuivait.

¹ Exposé à l'IPT le 25 avril 2007 dans le cadre d'une présentation du travail du groupe « Psychanalyse avec les enfants ».

² J. Lacan, « Deux notes sur l'enfant ». *Ornicar ?* Revue du champ freudien n° 31.

³ *Ibidem*.

⁴ Cf. J. Lacan, séminaire V, *Les Formations de l'inconscient*, Paris, Seuil, 1998, pp.183-184 et 201.

En tant qu'analystes, nous avons à effectuer le lien du symptôme de l'enfant, référé à la problématique du couple parental ou à celle de la mère. Sinon, on peut dire de son symptôme tout et son contraire.

Si vous me permettez une confiance, je vous dirai que, jeune analyste, je trouvais exorbitant d'entendre une mère dire de son enfant : « Il me fait une otite, une jaunisse, une scène... ». Comment pouvait-elle s'approprier de la sorte un accident, une maladie ? Je pensais alors que « ce coup de force », selon l'expression de Balbo et de Bergès, était excessif et que l'enfant pouvait souffrir de cette mainmise sur ses bobos. Néanmoins, si le symptôme de l'enfant n'était pas pris dans cette référence maternelle, cette déliaison le situerait à un niveau réel.

C'est pourquoi Lacan termine sa lettre à Jenny Aubry en prenant acte de l'échec des utopies communautaires. On est en 1969, il existe alors tout un courant de pensée qui se réclame de ce champ-là. Lacan s'y oppose et rappelle que :

La famille conjugale met en valeur l'irréductible d'une transmission — qui est d'un autre ordre que celle de la vie selon les satisfactions des besoins — mais qui est d'une constitution subjective, impliquant la relation à un désir qui ne soit pas anonyme. C'est d'après une telle nécessité que se jugent les fonctions de la mère et du père. De la mère : en tant que ses soins portent la marque d'un intérêt particularisé, le fût-il par la voie de ses propres manques. Le père en tant que son nom est le vecteur d'une incarnation de la loi dans le désir⁵.

Cette transmission de la famille conjugale s'inscrit aussi dans le champ social avec les biens et l'héritage. Cependant, ce qu'elle transmet essentiellement, c'est le fait que nous sommes le fruit, le résultat d'un désir qui s'enracine dans la rencontre de nos parents, ce qui du reste ne va pas sans risques et sans imprimatur.

Mais cette transmission ne serait-elle pas remise en cause, surtout celle du père, par les progrès de la médecine et de l'évolution des techniques concernant la fécondation *in vitro*, à moins que la science ne soit un nouveau nom du père. Il n'empêche que cela ne résout pas le problème de l'anonymat.

Je voudrais reprendre une vignette clinique très éclairante, évoquée par une psychanalyste de l'ALI, madame Dominique Desveaux⁶. Il s'agit d'une mère qui consulte pour son fils de six ans, Hector.

« C'est scandaleux — dit-elle — on ne peut même plus confier ses enfants à l'école en toute sécurité. »

Son enfant aurait été victime pendant la récréation d'un adolescent pervers. Celui-ci aurait violemment introduit dans le derrière de son fils Hector, une petite voiture avec laquelle il jouait tranquillement.

⁵J. Lacan, « Deux notes sur l'enfant », *op. cit.*

⁶D. Desveaux, *Actualités de la psychanalyse chez l'enfant et l'adolescent*. Ramonville Saint-Agne, Érès, 2006.

« C'est inconcevable — confirme Madame V. — un enfant si doux, si charmant [...] en dehors du fait qu'il faut le soir lui faire faire trois fois le tour du pâté de maisons pour qu'il lâche une crotte. »

- Il est constipé depuis longtemps ? demande l'analyste.

- Depuis qu'il est bébé, il résiste à tous les traitements, il a même eu une fissure anale.

- Alors tu résistes ? remarque l'analyste.

L'entretien se poursuit jusqu'au moment où l'enfant demande à aller aux toilettes. Madame V. ne peut s'empêcher de le questionner :

- Que veux-tu faire ?

- Caca ! » répond Hector.

Elle se lève soudainement pour l'accompagner. (Je vous rappelle qu'il a six ans).

- Restez assise Madame, je vais lui montrer où sont les toilettes.

- Mais il ne sait pas s'essuyer.

- Aujourd'hui Hector, je suis sûre que tu pourras t'essuyer tout seul.

- C'est incroyable — fulmine-t-elle — je parle de mon histoire⁷, et pendant ce temps, il va lui-même aux toilettes sans faire trois fois le tour de la maison.

Reprenons les derniers termes de la mère qui remarque que, pendant qu'elle parle de son histoire, son enfant en profite pour manifester, *in vivo*, la levée du symptôme, motif de la consultation.

Il s'agit bien ici de deux choses qui se passent simultanément : l'adresse à l'analyste et la levée du symptôme chez l'enfant.

En effet, cette mère, en trouvant un destinataire à sa parole sur la personne de l'analyste, permet à son enfant de lever ce qui lui servait de défense à l'égard d'une demande maternelle vécue de manière intrusive. Ces cas où le symptôme de l'enfant constitue une défense, s'avèrent extrêmement courants dans la clinique. Et c'est la parole qu'adresse la mère au médiateur du conflit qui l'oppose à son fils qui va opérer un changement de statut de l'objet pulsionnel. Celui-ci, d'objet réel devient objet symbolique, ou pour le dire crûment, de la merde au don. Cet objet confisqué par la mère pour sa jouissance retrouve pour l'enfant un maniement et une production débarrassés de cette aliénation. Cette expérience inaugurale permettra donc à Hector d'accéder *via* cet objet au monde de l'échange. Ainsi ce jour-là, pour cet enfant s'ouvre un nouvel espace. En effet, sa mère, par la transmission de sa parole à un autre, ici à l'analyste, par cette nouvelle adresse donc, libère pour son enfant l'objet qui fonctionnait et circulait en circuit fermé. Mère et enfant tournaient chaque jour, non pas autour du pâté de maisons mais autour du pot.

La reproduction et non la répétition au sens analytique du terme, d'une telle conduite chez l'enfant, met en place une névrose actuelle, même si on a

⁷ Madame V. aurait été victime d'attouchements sexuels dans son enfance.

l'idée qu'il se serait dirigé tôt ou tard sur le versant obsessionnel. Disons que la rencontre avec l'analyste donne à l'enfant une liberté dans son rapport à l'objet pulsionnel.

Quant à la répétition, on la repère chez la mère, elle-même victime d'attouchements sexuels dans son enfance. L'agression de son fils par un adolescent pervers vient raviver celle dont elle fut l'objet...

Il me paraît important de vérifier si les concepts psychanalytiques utilisés pour les adultes sont pertinents pour les enfants. Ainsi, la notion de répétition ne peut en aucune façon servir à nommer le fonctionnement de l'enfant. Pour ce dernier, le terme de reproduction me semble plus adéquat. Lorsqu'un enfant reproduit le comportement de l'un de ses parents dans x situations, est-on fondé à parler de répétition ?

José Attal soulève ce problème dans un article de *Littoral* :

Peut-on parler de répétition dans une cure d'enfant ? Un enfant n'est pas une grande personne. Les choses ne sont pas complètement élaborées, elles sont en cours ; de ce fait, on ne peut donc fondamentalement parler de répétition. J'avance qu'il s'agit de points d'achoppement, de points de butée mais sur un parcours en train de se construire⁸.

Rappelons rapidement le concept de compulsion de répétition dans la théorie freudienne. Il s'agit d'un processus incoercible, d'origine inconsciente répétant des expériences anciennes sans se souvenir du prototype.

Dans la névrose dite d'adulte, la levée du refoulement permettra de retrouver l'élément qui se répète, donc d'en situer l'origine ; alors que dans la symptomatologie de l'enfant, cette répétition fera référence au père ou à la mère.

À ce propos, les exemples abondent : les parents peuvent facilement dire en quoi leur enfant peut être une répétition d'eux-mêmes, soit sur un mode identificatoire, soit dans une inversion de ce qu'ils auraient vécu.

Revenons à la clinique de l'objet telle que nous la découvrons fréquemment avec l'enfant. Il s'agit de ces enfants qui, à la fin de leur séance, ne peuvent s'empêcher de repartir avec des objets, une voiture, leur dessin ou autre chose... Là encore, tout dépend de l'analyste et de ses idées à ce sujet. Certains enfants gardent leur dessin, d'autres à qui cela est refusé peuvent en faire une photocopie ; comme quoi le progrès donne des idées à la bêtise !

Je voudrais vous entretenir rapidement d'un enfant que je reçois depuis peu (trois ou quatre fois) qui, dès notre premier entretien, a voulu repartir avec son dessin. Ses parents sont séparés, il est au C.P. et ne travaille plus depuis quelques mois, il a la tête ailleurs. C'est le genre d'enfants qu'on finit par mettre à côté de la maîtresse. « Il ne la lâche jamais » dit la maman la seule fois où je l'ai vue.

L'enfant devient subitement présent à l'entretien lorsqu'il est question de la naissance d'une petite sœur qu'il maltraite. Il avait d'ailleurs annoncé à sa

⁸ *Littoral*, « L'enfant et le psychanalyste », n° 10, éd. PEL.

mère lors du retour de la maternité : « Je suis plus ton fils. J'aurai pas une vraie maman puisque maintenant tu vas t'occuper du bébé. »

La perte qu'il a subie, il cherche à la compenser par des crises dans les magasins afin d'obtenir des jouets. Vous pensez donc que laisser son dessin, c'est justement ce qu'il ne peut accepter. Certes, il comprend mes raisons, l'intérêt de conserver ses productions avec mes notes pour notre travail, mais il n'a pas pu s'empêcher lors d'une séance d'insister gentiment : « Après, c'est quand que je pourrai le prendre, ce dessin ? »

Puis il veut savoir comment s'écrit « Pokémon ». Nous cherchons alors les lettres qui composent ce mot. J'ajoute ensuite que ce terme écrit à côté de son dessin, il l'a maintenant inscrit dans sa tête. . « Pour le vérifier, — lui dis-je — prends une autre feuille et réécris-le. » Il s'exécute immédiatement en silence et sans aucune difficulté.

« C'est bien, tu vois, ce mot, il part avec toi quand tu sors de la pièce. Tu peux partir avec ; personne jamais ne pourra te le prendre et tu en as la libre disposition. »

- Oui — me répond-il — mais Spiderman, comment ça s'écrit ? »

Et là, je lui propose d'en parler avec son père car j'ai l'idée que le transfert de l'enfant doit se maintenir sur ses parents.

Ainsi pour cet enfant, là où dans le réel quelque chose lui a été ravi, sa place de fils unique auprès de sa mère, la représentation qu'il s'en fait, pour autant qu'il peut la symboliser, lui appartient.

Il me semble que dans la clinique avec les enfants, les objets liés aux pulsions partielles tiennent une place toute particulière et leur maniement permet des avancées ou des régressions. Dans ce cas comme d'ailleurs dans les autres exemples cités, le réel du corps de l'enfant et celui de la mère prennent une autre valeur signifiante.

De quoi le dessin dont l'enfant ne peut se séparer à la fin d'une séance, est-il le tenant lieu ? N'a-t-il pas la même fonction que la bobine avec laquelle jouait le petit fils de Freud, âgé alors de 18 mois, pour symboliser l'absence de sa mère ? Mon petit patient âgé de 6 ans, non seulement n'a pas traversé cette passe du *FORT DA*, mais ressort traumatisé du retour de sa mère chargée d'un bébé à éliminer.

Le dispositif proposé pour recevoir une mère et son enfant est congruent avec la mise en place d'un espace pour que le point d'inconnu du désir maternel puisse se déplier. C'est vrai pour autant qu'il rencontre ce que Lacan, en son temps, a nommé l'offre du psychanalyste, puis ultérieurement désir de l'analyste. Il n'est pas surprenant dans ces cas d'apprendre la disparition du symptôme de l'enfant avant même la consultation. D'autres fois, quelques séances suffisent pour que tout rentre dans l'ordre, preuve que le dispositif lui-même est efficace, pour autant que ce tiers à qui est adressée la demande ne se mette pas en tête de devenir un rééducateur du symptôme.

N'est-il pas remarquable que l'appel de la mère pour un rendez-vous ait des répercussions immédiates sur son enfant ?

N'est-il pas banal de constater l'intérêt tout particulier des enfants pour les conversations téléphoniques de leurs mères ? (lesquelles d'ailleurs font un usage certain de ce moyen de communication).

Et le téléphone n'est-il pas un jouet que les jeunes enfants peuvent affectionner lors des premiers entretiens avec un psychanalyste ? À ce moment-là, ne se branchent-ils pas avec un grand Autre ?

Faisons un pas de plus. Il me semble que ceux qui participent d'un tel dispositif — les analystes — aient eux-mêmes à faire un usage de cet Autre : témoigner auprès des collègues de ce qu'ils ont pu entendre dans leurs cures avec les enfants.

Témoigner pour que cela ne reste pas pris dans un colloque singulier, c'est-à-dire que l'analyste ne demeure pas le seul destinataire d'une parole, même si elle lui est adressée.

Il doit pivoter d'un quart de tour pour communiquer à un Autre ou à une assistance les résultats de son travail.

En cela, le psychanalyste fait œuvre de transmission : se dégager de l'incestuel est toujours à refaire !

Je me demande si ce n'est pas cette raison qui motive ma participation au groupe de psychanalyse d'enfants depuis aussi longtemps.

Pourquoi ne pas terminer sur ces considérations pour vous passer la parole : ne serait-ce pas aller dans le sens du dispositif dont je parlais ?